



## **COMMUNIQUÉ SPECIAL SUR LA COCA ORIGINAIRE ET ANCESTRALE, PATRIMOINE NATUREL DE LA BOLIVIE ET DU PÉROU**

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique latine et de la Caraïbe, réunis à Caracas, République Bolivarienne du Venezuela, le 3 décembre 2011, dans le cadre du Sommet de la Communauté d'Etats de l'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC):

Réaffirment leur engagement de soutenir les pratiques culturelles et ancestrales des peuples autochtones, dans le cadre du respect des Droits de l'homme et des Droits fondamentaux des peuples indigènes ;

De même, ils reconnaissent que l'usage traditionnel de la mastication (*akulliku*) de la feuille de coca est une manifestation culturelle ancestrale des peuples de la Bolivie et du Pérou, qui doit être respectée par la communauté internationale ;